

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1481 da 19 décembre 1946 :

n° 1481 da 19

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 décembre 1946

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro

31 décembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de quinze jours à solde en tière est accordée à compter du 16 décembre 1946 à M. Gibel (Antoine), ouvrier d'art contractuel aux travaux publics, pour en jouir à Djibouti.